

Commission de la Transparence

Actualités et perspectives

Cette formation est organisée par **Communication Globale Santé** sous l'égide de l'API et du CCS

Mardi 21 janvier 2025 8h-15h
Salons de l'Aéroclub – Paris 16

▶ **PARTICIPANT** (champs obligatoires)

Nom Prénom

Fonction Email

Tel port

Inscrivant (le cas échéant)

Nom / Prénom

Tel port Email

Présentiel

Distanciel

▶ **ENTREPRISE** (champs obligatoires)

Raison Sociale

Adresse

Code postal Ville

TVA Intracommunautaire

DATE/SIGNATURE/CACHET (*)

▶ **TARIFS** (entourer et préciser n° de membre)

	Euros HT	TVA 20%	Euros TTC
Règlement reçu avant le 20 décembre 2024			
A/ Non membre	1475	295	1770
B/ Membre de l'API/CCS n°	1255	251	1506
Règlement reçu après le 20 décembre 2024			
C/ Membre ou Non Membre	1625	325	1950

➤ *La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des CGV et de la Politique de Confidentialité consultables sur le site apiccs.com

Le règlement doit s'effectuer impérativement avant la réunion.

Paiement par virement : HSBC Auber Mathurins, IBAN FR76 3005 6008 1108 1152 5021 828

Paiement par chèque à l'ordre de **Communication Globale Santé** – 33 avenue d'Eylau, 75116 Paris

Paiement par carte bancaire : sur demande **ou** avec le lien sécurisé suivant : [PayPal.Me/CommunicationGlobale](https://www.paypal.me/CommunicationGlobale).

Nous n'acceptons pas les subrogations auprès des « OPCO ».

Dans le cadre de la formation professionnelle une convention vous sera envoyée sur demande.

En cas d'annulation notifiée par écrit jusqu'à 15 jours avant la date de la formation, seuls les frais de dossiers seront retenus (250 € HT). Après cette échéance, les frais de participations sont dus en totalité.